

Communiqué de presse

Paris, le 03 avril 2023

SIGNATURE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT POUR LA MOBILISATION DU FONCIER FERROVIAIRE EN FAVEUR DE LA CRÉATION DE LOGEMENTS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le 22 décembre 2022, Christophe MIRMAND, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Katayoune PANAHI, Directrice de l'Immobilier du Groupe SNCF et Sophie MATRAT, Présidente du Directoire d'ICF Habitat Sud-Est Méditerranée, ont signé une charte d'engagements respectifs en faveur de la création de logements en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet engagement doit permettre la cession, entre 2021 et 2025, jusqu'à 37 ha de fonciers non utiles au ferroviaire, offrant un potentiel de construction de près de 4900 nouveaux logements.

Le 28 mai 2021, la Ministre chargée du Logement et le Président directeur général de SNCF, ont signé une charte d'engagement visant à renforcer la contribution du Groupe SNCF et de sa filiale ICF Habitat à la mobilisation des fonciers publics ferroviaires. Cette mobilisation doit permettre de programmer des opérations de production de nouveaux logements sur la période 2021-2025. L'objectif visé est la construction de 15 000 à 20 000 logements sur l'ensemble du territoire national, dont 35% de logements sociaux.

Christophe MIRMAND, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Katayoune PANAHI, Directrice de SNCF Immobilier, et Sophie MATRAT, Présidente du Directoire d'ICF Habitat Sud Est Méditerranée, ont convenu de décliner la charte signée le 28 mai 2021 entre l'Etat et le Groupe SNCF au niveau du territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur où les besoins en logement, notamment en logements sociaux, sont particulièrement forts. Cette charte sera mise en œuvre en lien étroit avec les services des préfets de département de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

SNCF Immobilier se donne pour objectif de céder 7 à 20 sites ferroviaires représentant un foncier de près de 370 000 m² (37 ha) soit un potentiel de construction de près de 4900 nouveaux logements. De son côté, ICF Habitat Sud-Est-Méditerranée envisage d'y produire sur la même période environ 900 nouveaux logements, et d'engager la réhabilitation d'environ 960 logements sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Katayoune PANAHI, Directrice SNCF Immobilier

« Les fonciers SNCF non utilisés pour l'exploitation ferroviaire sont de véritables atouts pour la construction d'une ville sobre, résiliente, solidaire et inclusive. Ils participent à la lutte contre l'artificialisation des sols, en permettant la création de nouveaux quartiers agréables à vivre. Notre groupe est particulièrement attaché à la création de ces nouveaux quartiers qui mixent logements, activités économiques et commerciales, équipements publics et associatifs, tout en répondant aux attentes légitimes de verdissement de leurs futurs habitants »

Sophie MATRAT, Présidente du Directoire d'ICF Habitat Sud-Est Méditerranée

« Cette convention est l'illustration parfaite de la force du Groupe SNCF permettant, par la mobilisation des fonciers ferroviaires, de développer une offre logement social adaptée au territoire. Nous avons à cœur de participer à la création de programmes ambitieux et durables dans les centres urbains, proposant une diversité de solutions au service de la mixité sociale des territoires et du parcours résidentiel des locataires. Cette convention s'inscrit dans une politique volontariste de construction et de réhabilitation visant l'exemplarité architecturale et environnementale. »

Christophe MIRMAND, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

« La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où près de 200.000 ménages ne sont pas ou mal logés, est dans une situation critique, une situation d'urgence en matière de construction de logements, en particulier de logements sociaux. Donner accès à nos concitoyens à un logement décent, plus particulièrement dans les trois départements littoraux et singulièrement à Marseille, est une ardente obligation qui doit tous nous engager. La mobilisation du foncier public ferroviaire non utilisé participe ainsi au nécessaire effort de construction en visant sur la période 2021-2025 la production de près de 5000 logements de qualité, tout en répondant aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux du territoire régional. Cette démarche est doublement vertueuse puisqu'elle respecte le principe de sobriété foncière, en convertissant des fonciers déjà anthropisés. »

À PROPOS DE SNCF IMMOBILIER

Au sein de la société SNCF, SNCF Immobilier assure pour les cinq sociétés du groupe les missions de facility management tertiaire, la gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment sa filiale d'aménagement et de promotion immobilière Espaces Ferroviaires, et celle d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat, et son patrimoine de 95 000 logements (dont 85% de logements sociaux). SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national.

Chiffres clés :

- 8 millions de m² de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités sociales.
- 30 000 hectares de foncier
- Près de 100 000 logements dont 85 % de logements sociaux.
- Plus de 2 800 collaborateurs.

À PROPOS D'ICF HABITAT

Avec un patrimoine de près de 95 000 logements, qui conjugue résidences sociales, logements sociaux, inter- médiaires et à loyers libres, ICF HABITAT répond aux besoins diversifiés des ménages en sécurisant et fluidifiant les trajectoires résidentielles. Présent à l'échelle nationale dans les grands centres urbains, ICF HABITAT œuvre à la réalisation des politiques logement de l'État, des collectivités et de la SNCF, son actionnaire de référence. Fort de ses expertises et de son appartenance au Groupe Public Ferroviaire, ICF HABITAT est un acteur des mutations urbaines. ICF HABITAT complète également son offre de services auprès des décideurs et acteurs immobiliers, à travers ses filiales Novedis (property management) et Trans'Actif (conseil et expertises en transactions immobilières).

Pour en savoir plus : www.icfhabitat.fr - twitter : @icfhabitat

Contacts presse :

SNCF IMMOBILIER / Philippe Planchot : 06 12 83 02 05 : philippe.planchot@sncf.fr

ICF Habitat / Pauline Courbé Dubost – 06 22 16 06 02 – pcourbedubost@hopscotch.fr

Valentine Dufeigneux – 06 18 05 11 09 – vdufeigneux@hopscotch.fr